

Association des Jardins Familiaux - Subvention

M. l'Adjoint ALAUZET, Rapporteur : L'Association des Jardins Familiaux poursuit une activité exemplaire au profit de familles bisontines par le jardinage, l'animateur jouant un rôle très important au profit de la gestion, l'entretien collectif et communautaire et la sensibilisation-formation.

Sur proposition de la Commission Environnement, le Conseil Municipal est appelé à attribuer à cette association une subvention de 4 935 € afin de contribuer au coût de cet animateur jusqu'au 31 décembre 2003, somme à inscrire en dépense au compte 34000. 92.63.6574 après prélèvement d'un crédit d'égal montant sur le compte des dépenses imprévues (chapitre 938) du budget primitif de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer cette subvention.

N'ont pas pris part au vote : Mme Françoise BRANGET, Mme Nicole DAHAN, Mme Béatrice FALCINELLA.

Récépissé préfectoral du 28 novembre 2003.